

ANALYSE Le chercheur Alexandre Moine

“Besançon est un point d'entrée vers la Suisse qu'il faut valoriser”

Professeur de géographie à l'Université de Franche-Comté et vice-président du Forum Transfrontalier, Alexandre Moine s'intéresse de près aux relations transfrontalières. Selon lui, il y a encore beaucoup à faire pour créer une dynamique franco-suisse entre Besançon et des villes comme Neuchâtel et Lausanne.

La Presse Bisontine : Selon l'O.S.T.A.J. (Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien), 1 230 frontaliers résident sur l'Agglomération de Besançon. Peut-on parler d'un “effet frontière” à Besançon ?
Alexandre Moine : Non, l'effet frontière est nul à Besançon où il n'y a même plus de consulat suisse. Ces frontaliers sont dilués dans la masse des 47 000 frontaliers de l'Arc jurassien. Nous ne pourrions parler d'un effet frontière qu'à partir du moment où nous travaillons l'image de la Suisse depuis Besançon.

L.P.B. : Qu'entendez-vous par “travailler l'image de la Suisse depuis Besançon” ?

A.M. : A mon sens, il y a une nécessité à appuyer le développement de Besançon vers la Suisse. Trois dossiers, qui ont pris du retard sont à travailler urgemment pour avancer dans ce sens. Le premier concerne l'horlogerie. Nous avons un pôle des microtechniques qui regarde vers la Suisse. Il y a une ligne ferroviaire des horlogers, un relais puissant à Morteau en terme de formation, des entrées autour du luxe, des nanotechnologies sur cet axe dont Besançon est le point de départ. On peut faire de Besançon et Morteau un binôme qui agit en direction de la Suisse. Or, il y a tout à faire en terme de développement horloger et de formation. Ce dossier est en jachère. C'est regrettable, car il n'y a qu'à valoriser ce qui existe déjà. Il n'y a rien à inventer.

“La C.T.J. n'a pas suffisamment de moyens.”

L.P.B. : Quels sont les deux autres chantiers qui selon vous n'avancent pas suffisamment ?

A.M. : Le second sujet est le tourisme. Il y a un vrai produit touristique à bâtir autour de cette ligne des horlogers, qui est une ligne panoramique au regard des paysages qu'elle traverse. Son point de départ est la gare de la Mouillère. Il faut communiquer autour de cette liaison ferroviaire entre Besançon et Neuchâtel, et les visites possibles le long du parcours. On peut



Alexandre Moine : “J'ai l'espoir que la nouvelle grande région Bourgogne-Franche-Comté regardera vers la Suisse.”

construire des produits touristiques avec cette idée de faire venir plus de touristes à Besançon. Mais cela est en jachère.

Sur le tourisme et l'horlogerie, Besançon est seule sur le créneau. En revanche, pour le troisième thème qui reste à valoriser, la ville est en concurrence avec Dijon. Il s'agit de l'ouverture scientifique vers Lausanne par le biais des universités. L'idée est de faire se rapprocher les chercheurs et les étudiants de nos deux pays. C'est le sens de la communauté de savoirs qui a été créée à laquelle participe l'Université de Franche-Comté, Neuchâtel et Yverdon. Pour l'instant, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne ne veut pas entrer dans cet espace. Toujours est-il que, sur cette communauté, Besançon est en concurrence avec Dijon qui se situe à 1 h 58 de Lausanne en train, soit 40 minutes de moins que depuis Besançon. Il faudrait donc que la Ville et l'Agglo se positionnent clairement vers Lausanne pour saisir l'opportunité de s'adosser à la puissance de recherche de cette ville.

L.P.B. : Quel rôle doivent jouer la ville de Besançon et plus largement la C.A.G.B. dans ce dispositif ?

A.M. : Ils doivent se positionner pour favoriser la mobilité vers Lausanne. Il faut réussir à faire passer le message qu'il est possible de se rendre en train dans cette ville suisse. Cette coopération en faveur de la recherche et au-delà peut être vertueuse. À mon sens, nous avons tout à gagner à s'arrimer à cette ville, à ses services,

à sa recherche.

L.P.B. : On dit parfois que Besançon qui a perdu son titre de capitale régionale pourrait endosser celui de métropole transfrontalière. Qu'en pensez-vous ?

A.M. : Je ne partage pas cet avis. En revanche, je suis convaincu que Besançon est un point d'entrée vers la Suisse qu'il faut valoriser.

L.P.B. : Trois dossiers importants en jachère, faut-il comprendre que les élus locaux ne voient pas d'intérêt à valoriser les relations transfrontalières ?

A.M. : Non. Je crois qu'on ne s'ignore pas de part et d'autre de la frontière. Au contraire, nous parlons sans arrêt de la dynamique franco-suisse, mais nous ne parvenons pas à trouver des points d'articulations pour travailler ensemble. On ne s'ignore pas, mais on se cherche.

L.P.B. : Ne faudrait-il pas créer une entité politique franco-suisse pour donner de la consistance à ces relations transfrontalières sur l'Arc jurassien ?

A.M. : Cette structure existe déjà. C'est la C.T.J. ! (N.D.L.R. : Conférence Transjurassienne. Elle réunit la Région, les départements francs-comtois, la préfecture et des cantons suisses). Avec plus de moyens, elle pourrait être une sorte de prestataire pour la ville de Besançon, en mesure de développer un produit touristique Besançon-Neuchâtel par exemple. Il y a une conscience de la frontière, mais les projets n'avancent pas. Besançon et l'Agglo n'ont pas les moyens de se pencher sur

les grandes questions structurantes transfrontalières. Quand bien même elles le voudraient, elles ne peuvent pas s'appuyer sur la C.T.J. qui n'est pas suffisamment dotée.

L.P.B. : La C.T.J. n'est donc pas en mesure de lancer des grands chantiers transfrontaliers ?

A.M. : Compte tenu de ses moyens, elle se recentre sur l'émergence de coopérations de proximité sur la frontière comme l'encouragement au co-voiturage. Je regrette que la Région Franche-Comté n'ait pas suffisamment mis les moyens pour faire fonctionner la C.T.J.

“On ne s'éloigne pas de la Suisse lorsqu'on est à Dijon.”

regrette que la Région Franche-Comté n'ait pas suffisamment mis les moyens pour faire fonctionner la C.T.J.

L.P.B. : Dans le cadre de la fusion des régions, peut-on espérer que la C.T.J. soit renforcée ?

A.M. : J'ai cet espoir-là que la nouvelle grande région Bourgogne-Franche-Comté regardera vers la Suisse. Je le répète, on ne s'éloigne pas de la Suisse lorsqu'on est à Dijon, une ville qui est à moins de 2 heures de Lausanne en train. J'espère que les politiques vont prendre cela en considération. Il faut de l'intelligence, des moyens humains, et des gens capables de donner une dimension transfrontalière à tous les dossiers qu'il s'agisse de formation par exemple ou de mobilité. Si on déployait au moins l'équivalent de

deux temps pleins pour travailler sur cette couture entre nos deux pays, ce serait déjà pas mal.

L.P.B. : Dans l'association “Le Forum Transfrontalier”, vous avez recensé 62 associations sur l'Arc jurassien qui ont une existence transfrontalière, et la liste n'est pas exhaustive. Quel est le but de ce travail ?

A.M. : Nous avons auditionné plus de la moitié de ces associations pour déterminer la manière dont elles vivent la coopération. Il faut savoir que 62 structures, ce sont des milliers de personnes qui viennent en France ou en Suisse pour participer à un projet commun. 65 % de ces associations sont culturelles. Le reste, c'est du sport principalement. Pour ces gens, la frontière existe, mais on s'aperçoit qu'ils ont un intérêt commun à se retrouver car ils sont différents. Ils ont compris que l'on s'enrichit de l'expérience du voisin. On s'est également aperçu que sur la bande frontalière, ce sont parfois les politiques locaux qui incitent les associations à aller voir ce qui se passe de l'autre côté de la frontière.

Il faut conclure de ce travail que ces petites coopérations transfrontalières sont dynamiques. Elles se développent avec de faibles moyens. Mais elles sont souvent très dépendantes de la Suisse où elles captent des fonds via la Loterie romande. Il faudrait en parallèle des fonds Interreg pour soutenir ces mouvements-là. Cette coopération est une coopération du quotidien. Elle est socle d'une identité transfrontalière en construction. ■

Propos recueillis par T.C.